

RÉFÉRENCE CHANTIER

Type de projet	Rénovation maison en pierre / Remplacement VMC double flux existante
Date de finalisation	Décembre 2025
Lieu	Près de Rennes (35)
Surface	environ 40 m ²
Matériel utilisé	Centrale de ventilation double flux EASE 200 Régulation Touch Control



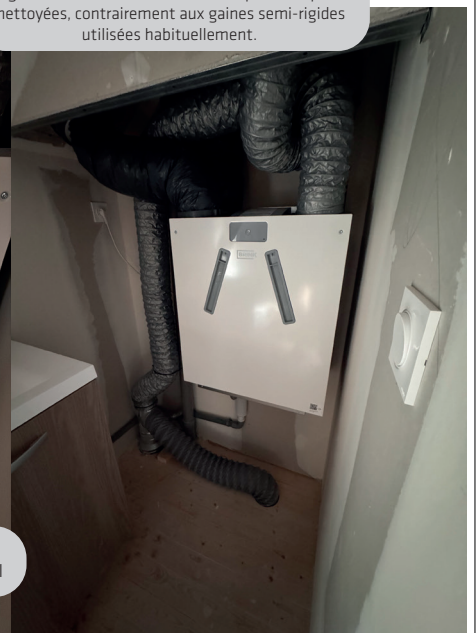
Compte tenu de l'exiguïté des lieux et de la longueur des gaines, l'artisan a exceptionnellement utilisé des **gaines souples** pour garantir le confort acoustique. L'accès y étant facile, il sera possible de les changer dans 10 ou 15 ans, car elles ne pourront pas être nettoyées, contrairement aux gaines semi-rigides utilisées habituellement.



Installation dans un placard situé contre le mur mitoyen



EASE 200
avec Touch Control



L'installateur certifié, **Emmanuel Domalain (ED-Aéraulique)** témoigne : « Le choix d'une VMC double flux se justifiait pour la performance énergétique et la qualité de l'air, mais l'exiguïté des lieux imposait des méthodes un peu différentes de mes chantiers habituels, pour des raisons de place et d'acoustique. J'utilise habituellement uniquement des gaines semi-rigides en PEHD Air Excellent, mais pour ce chantier j'ai dû recourir à des gaines souples renforcées : le PEHD aurait été trop bruyant (la rigidité augmente le rayonnement du bruit du frottement de l'air), surtout qu'il n'y avait pas la place pour des silencieux, ni pour un caisson de répartition. Je n'ai donc utilisé le PEHD en gaine oblongue uniquement pour la jonction en faux-plafond vers la cuisine. »

Cette maison était déjà équipée d'une petite VMC double flux d'entrée de gamme, mais beaucoup trop bruyante. L'appareil a donc été rapidement remplacé par l'EASE 200 : « Elle est légèrement moins performante que les Flair car l'échangeur est plus petit, mais elle affiche quand même un rendement de 87% (certifié PHI), et surtout elle est beaucoup moins profonde ! (31,5 cm). Avec ses 17 kg, j'ai pu la fixer directement au Placo du fond du placard sans besoin de renforts. Et côté bruit, c'est sans comparaison ! Compte tenu du volume à ventiler et du taux d'occupation, elle fonctionne en majorité du temps à moins de la moitié de sa capacité (60 m³/h pour 200 m³/h de capacité) soit environ 35 dB, ce qui n'est pas perceptible dans la maison ». [Interview réalisée par Gwenola Doaré, du magazine **Habitat Naturel**]